

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 36

Artikel: Djan dé la Vonnaise
Autor: Davi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Cette charmante manifestation a gardé ici tout son cachet, tout en prenant de plus en plus d'extension. Elle est bien l'une des plus recommandables sous tous les rapports et des plus appréciées, que nous ait laissée la tradition de nos ancêtres. Quel dommage que le poète aimé n'ait pas chanté la Mi-été d'Anzeindaz comme il a chanté la « Taveyannaz ! » Sans doute, la « Mi-été de 1870 » aimablement transmise par Mme Bertrand-Olivier a été toute d'actualité ces dernières années, mais elle n'est pas un tableau de la fête, comme l'est toujours la « Taveyanne ».

» Quoiqu'il en soit de son origine, gardons-la jalousement dans son cachet actuel qui a tant de charmes. — L. S. »

A cela notre confrère ajoute :

« Il ressort des renseignements que nous avons obtenus nous-même et qu'on a bien voulu nous communiquer que le culte de fête de la Mi-été d'Anzeindaz se célèbre depuis 1886 et que c'est M. Alfred Cérésolé qui l'a institué. Nous pouvons ajouter qu'à cette occasion, M. Cérésolé a reçu le nom d'Evêque d'Anzeindaz. »

La question en est là. Qui a tort, qui a raison ? Les paris sont ouverts.

20 centimes. — Une fillette avait avalé par mégarde une pièce de 20 centimes, qui menaçait de l'étouffer. Vite on appelle le médecin, qui accourt avec les instruments nécessaires pour extraire la pièce. Mais celle-ci était placée si malencontreusement que le praticien avait grand peine à la saisir. L'enfant, à demi suffoquée, congestionnée, souffrait martyre.

Et les parents, angoissés, de se lamenter. La pauvre mère, affolée, errait de droite et de gauche poussant des gémissements à fendre l'âme.

Le père, non moins anxieux, mais plus maître de lui, et que l'effarement de sa femme énervait, lui fait.

— Eh ! monté tais-toi, à la fin, avec tes lamentations, ne dirait-on pas qu'elle a avalé 20 francs !

La bounè conduite.

Dai yadzo quand dai felhes, dai valets vant à la Cura, lè derraires senannes devant de coumenyi, que l'est lou sailli-frou, l'ont din la tita sovein tot lourebedo dai z'instruchons aò menistre.

On dzo lou menistre daò Praz dai Faie demàndave à la Lydie aò boutecan que chondzive justamint à Pierre aò Dragon que passàve que devant avoué sé baò.

— Vous avez bien compris toutes mes questions, Lydie ? Répétez-moi la réponse principale concernant la bonne conduite...

— Oui, Monsieur le Pasteur, c'est bien vrai, bien juste : « La chair est prompte, mais l'esprit est faible. »

DAVI DAO TELIET.

Djan dé la Vonnaise.

Djan dé la Vonnaise, on bin boun'homou portint, n'a pas lo bounheu dè son frèrè Jean-nau, que subliève dū lo matin tant qu'à la né.

Djan, li, l'a praò à dzemottà, lè tint que paò sé deméclià dai dzanliès.

On dzo, l'avai étà menà on tzaï dé deménadzemint contrè Palindzou per on tims dè la metzance : dé l'ouvre, dé la plidze à fère pouère. Quand l'est revegnà l'a éta d'obedzi, sein avà lezi dé rémouà sé z'haillon tot moù, ni de medzi on'a brequa dé pan, dé veilli on'a vatze que ne pouavè pas fère lou vi.

Quand lou vi fut fè et la vatze nettéya, que Djan l'a cru dé se chet à trābliā po sé repicolā on bocon, vouaquiè on vesin que vint bramā :

— Aò fū ! aò fū tzi l'assesseu aò Carrou d'amont, vitou dou tzévu po applyi la pompa.

Sti coup sti pouron Djan ein pliace dé chaotā frou demande à l'autrou :

— L'est-te bin pressa ? Ié rudo fan. Faut-te y allā avant dedjonā ?

DAVI DAO TELIET.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance

OU
L'OBSSESSION

PAR FRÉDÉRIC COLLIOD.

Vivant toutes ses heures en compagnie de deux êtres imaginaires, le fermier et Trillard, dont l'un était la victime et l'autre l'assassin, Joachim s'intéressait vivement au sort du premier, presque plus vivement qu'à ses souffrances propres. Il lui arrivait même par moments de s'identifier avec ce personnage, de croire qu'il était Ribot.

Ce phénomène, avant-coureur de la folie, ne se produisit d'abord qu'à de rares intervalles ; puis il devint toujours plus fréquent et enfin continu.

C'était sa femme qui avait été tuée ; c'était ses enfants que le domestique avait assassinés, c'était lui qui avait reçu le coup de hache.

La folie du logis se donnait toujours plus libre carrière.

Il s'était vu enfouir dans la fosse avec les siens ; puisqu'il se rendait compte de ce qui lui arrivait, il avait donc été enterré vivant.

Manquant d'air, dans un suprême accès de rage et de désespoir, il essayait de se frayer un passage à travers les corps en putréfaction, mais en vain. Etouffé, il râlait dans ce sépulcre.

Et toute la semaine l'épouvantable vision le poursuivait sans relâche.

Le dimanche soir, sa raison s'était cependant fait jour à travers les fantômes de son imagination.

Joachim se réveilla comme d'un long sommeil : — Où suis-je ? se demanda-t-il. Que m'est-il arrivé ?

Le silence régnait dans les rues ; au loin les cloches d'une église appelaient les fidèles au culte.

Il était donc au dimanche. Avait-il dormi, avait-il été malade ?

Un ballot de feuilles était là à demi ouvert ; et il en manquait une centaine. Il avait donc continué la vente ? Il avait vaqué à ses affaires comme d'habitude ?

Quelques souvenirs des jours passés lui revinrent. L'évidence était là, écrasante.

Horreur ! il avait été fou !

Et cette découverte ébranle son cerveau malade. Pour le moment, il est dans son bon sens, mais qui lui garantit qu'il ne fera pas une rechute ?

Une angoisse pénible le serre au cœur ; sa tête s'embrouille de nouveau ; un nuage passe sur ses yeux.

Non, il ne cédera pas lâchement.

Mais l'obsession renouvelle ses attaques.

Il vient une idée à Joachim ; en bon Vaudois, il aura recours à quelques verres de vin pour se distraire, il laissera les fantômes au fond d'une bouteille d'Yvorne.

Il se rend chez la Mère tant pis, qui éprouve quelque surprise à le revoir.

— Tu es là, mon garçon, lui dit-elle (on sait que la bonne femme tutoie tous ses clients) ; tu as bien triste mine ; as-tu été malade ?

Mais un habitué demandant à parler à la tenancière, elle s'éloigne quelques instants.

Joachim sentant la folie s'abattre sur lui, avale précipitamment sa bouteille et en demande une autre à la servante étonnée.

Puis il s'accoude sur la table et regarde les promeneurs attardés qui rentrent chez eux, fatigués de leur course dans les prés et les bois et chargés de bottes de fleurs.

Tout à coup il se lève, tout droit, frémissant de colère et bégaye :

« Là... l'assassin... Trillard ! »

C'était l'individu, qu'il avait remarqué un des jours précédents sur la plaine de Plainpalais, qui entrait au restaurant.

Avant que les personnes présentes eussent pu arrêter la main de Joachim, celui-ci avait lancé sa bouteille pleine à la tête du nouvel arrivant.

Le faux Trillard, légèrement atteint, furieux, bondit sur le pauvre égaré et lui assène sur la tête un coup de sa canne plombée.

Malechance tombe lourdement à la renverse ; le sang s'échappe de sa bouche et de ses oreilles.

La Mère tant pis le relève.

Aux cris des clients, la police accourt.

L'individu, malgré ses protestations, est emmené au poste et le blessé transporté dans une pharmacie,

où on lui donne les premiers soins ; de là on le dirige sur l'hôpital.

La guérison de Joachim eût été assez prompte, sans un délire continu, pendant lequel deux infirmiers, toujours à son chevet, parvenaient à peine à le contenir. Le cauchemar le poursuivait encore.

Enfin le malade tomba dans une profonde prostration.

Ce fut au bout de six longues semaines seulement que le médecin lui permit de sortir ; mais il lui donna un avertissement sérieux :

— Si vous avez le malheur de reprendre la vente, vous n'échapperez pas à la folie.

— Ce monsieur en parle bien à son aise, pensa Malechance, incorrigible.

Achevons au moins de payer les frais d'impression.

Aujourd'hui je suis parfaitement sain d'esprit.

Si les premiers symptômes de l'obsession reviennent, il sera temps d'aviser.

Jusque-là j'irai jusqu'au bout.

D'ailleurs il allait remettre le débit à d'autres ; lui s'occuperait de la rédaction d'un autre récit.

Il réaliserait ses rêves du premier jour ; il composerait de vraies nouvelles, pour lesquelles il avait déjà un sujet tout prêt : c'était sa propre histoire.

Et Joachim va chercher son ballot. Il se dirige sur l'école de Carouge.

Le thermomètre marque 32° centigrade. Le soleil frappe la tête encore délicate du convalescent ; il a par moment des vertiges sur cette route poussiéreuse dont l'éclat blesse ses yeux habitués à la douce lumière des chambres de l'hôpital.

Pour se rafraîchir, Malechance s'arrête dans un café et avale coup sur coup plusieurs chopes de bière, qui l'étourdissent.

Arrivé devant l'école, il commence son récit ; quand il l'a répété plusieurs fois, il veut y renoncer ; les fantômes maudits l'assaillent de rechef ; la chaleur, la faiblesse agissent en même temps.

Malechance chancelle.

Par malheur, le faux Trillard vient à passer. C'est le coup suprême.

Joachim d'une voix qui n'a plus rien d'humain, égaré, s'écrie :

« L'assassin... au secours... arrêtez-le. »

Le malheureux avait décidément perdu la tête.

On l'emmena dans une maison de santé.

Heureusement la folie n'avait pas une cause assez grave pour durer longtemps. Au bout de sept mois, Malechance se rétablit.

On s'intéressa à lui ; on lui procura une petite place dans un bureau de diligence.

Il est devenu un prosaïque petit employé, s'est marié et a plusieurs enfants.

A ses moments perdus, il a écrit son histoire et l'a envoyée aux éditeurs de *Tè rāodzai pi*.

FIN

Au pré bossu.

Je rêvais cette nuit que, de mal consumé, Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé. Moi, ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage, En mort de qualité, je lui tins ce langage : — Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici. Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi. » — Coquin ! ce me dit-il d'une arrogance extrême, Va chercher tes coquins ailleurs ; coquin, toi-même. Ici tous sont égaux ; je ne te dois plus rien ; Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

PATRIS.

Les prunes. — Combien les prunes.

— 65 la livre.

— Peuh !... Oh ! alors, à ce prix-là, j'aime mieux les voler. (Authentique).

Dans un rapport de police. — « On voit de toute manière que cet homme adore sa femme. Ils se sont battus trois ou quatre fois à leur domicile, depuis quelque temps. »

(Authentique).

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.